

Tarifs 2025



	A compter du 1 ^{er} janvier 2025
Adhésion annuelle famille Mansonnienne (carte de prêts non inclus)	59,00 €
Adhésion annuelle famille Mansonnienne (prêts uniquement)	46,00 €
Adhésion annuelle famille autres communes (carte de prêts non inclus)	92,00 €
Adhésion annuelle des associations non Mansonniennes, des coopératives d'école, des EHPAD et des instituts à visée médicale et/ou éducative, non Mansonniens	138,00 €
Adhésion ponctuelle individuelle 2 heures	8,00 €
Carte de prêts (pour 11 emprunts)	23,00 €
Prêt de jeu à l'unité (pour 3 semaines)	6,00 €
Atelier créatif adhérent	7,00 €
Atelier créatif non adhérent	14,00 €
Anniversaire famille Mansonnienne (tarif par participant)	11,00 €
Anniversaire famille autres communes (tarif par participant)	16,00 €
Pénalité de retard	1,00 €

L'adhésion annuelle et familiale est obligatoire pour emprunter des jeux, et venir jouer à tout moment de l'année. Elle est valable de date à date.

La carte de prêt de jeu vaut pour 11 emprunts et est renouvelable lorsque ceux-ci sont utilisés (au même tarif que la précédente).

L'adhésion ponctuelle permet de venir jouer sur place sans souscrire à l'adhésion annuelle. Elle est ouverte à tous, gratuite pour les adultes accompagnateurs.